



**Procès-verbal de la séance extraordinaire du Conseil municipal de la  
Municipalité d'Hébertville tenue le 21 août 2023 à 19h00, à la salle  
du Conseil municipal de l'Hôtel de Ville d'Hébertville**

**PRÉSENTS :**

M. Marc Richard, maire  
Mme Caroline Gagnon, conseillère district #1  
Mme Myriam Gaudreault, conseillère district #2  
Mme Éliane Champigny, conseillère district #3  
M. Dave Simard, conseiller district #5  
M. Régis Lemay, conseiller district #6

**ABSENT :**

M. Tony Côté, conseiller district #4

**ÉGALEMENT PRÉSENT :**

Sylvain Lemay, directeur général et greffier-trésorier

**2. ADMINISTRATION**

**2.1 CONSTATATION DE L'AVIS DE CONVOCATION**

Constatation de l'avis de convocation.

**2.2 LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

**7735-2023**

Il est proposé par M. Dave Simard, conseiller, appuyé par Mme Éliane Champigny, conseillère, et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

Que le Conseil municipal d'Hébertville adopte le projet d'ordre du jour suivant :

**1. Mot de bienvenue du maire et constat du quorum**

1.1 Aucun

**2. Administration**

2.1 Constatation de l'avis de convocation

2.2 Lecture et adoption de l'ordre du jour

**3. Résolutions**

3.1 Adjudication du contrat pour les travaux de conversion de l'éclairage de pistes aux DEL - Phase 2 pour la station de ski le Mont Lac-Vert

3.2 Remise en opérations de la remontée mécanique T-1 RBQ # R-296 mandat à la firme DWB Consultants pour les éléments mécaniques - Mont Lac-Vert

3.3 Fourniture des pièces pour l'entretien mécanique annuel de la surfaceuse Prinoth Bison 2012 - Mont Lac-Vert

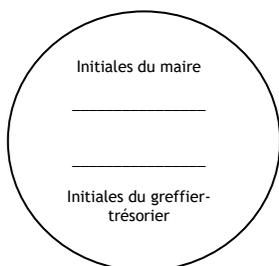
3.4 Fourniture des pièces pour la remontée mécanique - Mont Lac-Vert

3.5 Remplacement d'un câble de contre-poids pour la remontée mécanique - Mont Lac-Vert

3.6 Réparation et réduction de diamètre de câble - Mont Lac-Vert (épissure)

3.7 Appui à la semaine de la sécurité ferroviaire

3.8 Participation au colloque régional de l'ADMQ



**4. Dons - Subventions - Invitations**

4.1 FADOQ - Demande d'aide financière

**5. Période de questions**

**6. Levée de l'assemblée**

**3. RÉOLUTIONS**

**3.1 ADJUDICATION DU CONTRAT POUR LES TRAVAUX DE CONVERSION DE L'ÉCLAIRAGE DE PISTES AUX DEL - PHASE 2 POUR LA STATION DE SKI LE MONT LAC-VERT**

**7736-2023**

Considérant l'appel d'offres public en vue de réaliser des travaux de conversion de l'éclairage au DEL au Mont Lac-Vert - phase 2 et s'étant terminé le 21 juillet 2023 à 9h;

Considérant que deux (2) soumissions furent déposées;

Considérant le rapport d'analyse des soumissions préparé par la firme Géniova Consultants et démontrant qu'un seul soumissionnaire se conforme en tous points aux exigences du devis, tel que présenté dans le comparatif technique suivant;

		Soumissionnaires	
Information générales		Prowatt	Électrosag
Manufacturier du luminaire		Stanpro	Techno-LED
Modèle de luminaire		68554	1463
Luminosité unitaire		40569lm	49089lm
Exigences/Critères du devis technique	Valeurs exigées		
Puissance unitaire	≥ 300W	283W	300W
Color Rendering Index (CRI)	> 75	70	75+
Tension d'alimentation	347Vac L-N	347-480Vac	200-480Vac
Type de réceptacle	NEMA 7 pins	NEMA 7 pins	NEMA 7 pins
Facteur de puissance	> 0,95	0.905	0,95+
Efficacité	170lm/W	125 - 149 lm/W	170 lm/W
Température de couleur	4000K	4000K	4000K
Étanchéité du bâti	Type 3R / IP 66 minimum	IP65	IP66
Température ambiante de fonctionnement	entre -40 et 50°C	-40 à 40 °C	-40 et 50°C
Durée de vie utile garantie (L70)	> 180 000 h	60000 h	> 180 000 h
Garantie	> 8 ans	5 ans	10 ans

Considérant la Politique de gestion contractuelle de la Municipalité;

Considérant que ces travaux sont réalisés à même l'aide financière reçue dans le cadre du Programme d'aide à la relance de l'industrie touristique (PARIT) du ministère du Tourisme et par le fonds du règlement 543-2022;

Il est proposé par M. Dave Simard, conseiller, appuyé par M. Régis Lemay, conseiller, et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

D'accepter la soumission déposée par l'entreprise Électro Saguenay Ltée pour un montant de deux cent quatre-vingt-huit mille sept cent quarante-trois et soixante-deux (288 743,62 \$) dollars, taxes incluses, en vue de réaliser les travaux de conversion de l'éclairage de pistes aux DEL - phase 2 pour la station de ski le Mont Lac-Vert.

Ces travaux seront défrayés à même l'aide financière reçue dans le cadre du Programme d'aide à la relance de l'industrie touristique (PARIT) du ministère du Tourisme et par le fonds du règlement 543-2022.

**3.2 REMISE EN OPÉRATIONS DE LA REMONTÉE MÉCANIQUE T-1 RBQ # R-296 MANDAT À LA FIRME DWB CONSULTANTS POUR LES ÉLÉMENTS MÉCANIQUES - MONT LAC-VERT**

**7737-2023**

Considérant la nécessité d'assurer un suivi rigoureux quant à la qualité des travaux réalisés afin d'assurer la sécurité des usagers;

Considérant les obligations municipales à titre d'exploitant et selon les exigences de la norme CAN/CSA Z98-19;



Considérant l'expertise et l'expérience de la firme DWB Consultants en la matière et concernant la portion mécanique des travaux de remise en opérations;

Considérant que ces travaux sont réalisés à même l'aide financière reçue dans le cadre du Programme d'aide à la relance de l'industrie touristique (PARIT) du ministère du Tourisme et par le fonds du règlement 543-2022;

Il est proposé par Mme Myriam Gaudreault, conseillère, appuyé par Mme Caroline Gagnon, conseillère, et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

De mandater la firme DWB Consultants pour assurer la surveillance des travaux concernant les éléments mécaniques lors de la remise en opérations de la remontée mécanique T-1 RBQ # R-296 du Mont Lac-Vert.

D'accepter la proposition d'honoraires de 27 199,64 \$ taxes incluses soumise par la firme DWB Consultants.

La répartition des honoraires est estimée à 60 heures pour la portion Plan et devis - Travaux d'ingénierie et de 16 heures pour la portion Coordination et services d'assistance.

Ces travaux seront défrayés à même l'aide financière reçue dans le cadre du Programme d'aide à la relance de l'industrie touristique (PARIT) du ministère du Tourisme et par le fonds du règlement 543-2022.

### **3.3 FOURNITURE DES PIÈCES POUR L'ENTRETIEN MÉCANIQUE ANNUEL DE LA SURFACEUSE PRINOTH BISON 2012 - MONT LAC-VERT**

**7738-2023**

Considérant la nécessité d'entretenir l'équipement afin d'assurer les opérations de nivelage des pistes pour la saison 2023-2024;

Considérant que ces travaux sont prévus au budget annuel d'entretien des équipements;

Considérant l'offre # 20179182 présentée par Prinoth LTD au montant de 14 756,48 \$ taxes incluses;

Considérant la recommandation du Conseil d'administration de Gestion récréotouristique du Mont Lac-Vert;

Il est proposé par M. Régis Lemay, conseiller, appuyé par Mme Caroline Gagnon, conseillère, et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

D'autoriser l'achat des pièces pour l'entretien mécanique annuel de la surfaceuse Prinoth Bison 2012 selon l'offre # 20179182 de Prinoth LTD au montant de 14 756,48 \$ taxes incluses.

### **3.4 FOURNITURE DES PIÈCES POUR LA REMONTÉE MÉCANIQUE - MONT LAC-VERT**

**7739-2023**

Considérant les travaux requis pour la mise aux normes de la remontée mécanique au Mont Lac-Vert;

Considérant l'identification des pièces requises par le chargé de projet;

Considérant l'offre # L4720/1 présentée par Doppelmayr au montant de 25 219,22 \$ taxes incluses;

Il est proposé par Mme Myriam Gaudreault, conseillère, appuyé par M. Dave Simard, conseiller, et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

D'autoriser l'achat des pièces pour la remontée mécanique selon l'offre # L4720/1 de Doppelmayr au montant de 25 219,22 \$ taxes incluses.

Ces travaux seront défrayés à même l'aide financière reçue dans le cadre du Programme d'aide à la relance de l'industrie touristique (PARIT) du ministère du Tourisme et par le fonds du règlement 543-2022.

### **3.5 REMPLACEMENT D'UN CÂBLE DE CONTRE-POIDS POUR LA REMONTÉE MÉCANIQUE - MONT LAC-VERT**



Considérant que la mise aux normes de la remontée mécanique au Mont Lac-Vert impose le remplacement du câble pour le contre-poids;

Considérant que seul le fabricant Doppelmayr possède le câble requis pour répondre aux exigences de la norme;

Considérant la facture # AD2024036 présentée par Doppelmayr au montant de 19 313,73 \$ taxes et livraison incluses;

Il est proposé par Mme Caroline Gagnon, conseillère, appuyé par M. Régis Lemay, conseiller, et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

D'autoriser l'achat d'un câble pour le contre-poids pour la remontée mécanique selon la facture # AD2024036 de Doppelmayr au montant de 19 313,73 \$ taxes et livraison incluses.

Ces travaux seront défrayés à même l'aide financière reçue dans le cadre du Programme d'aide à la relance de l'industrie touristique (PARIT) du ministère du Tourisme et par le fonds du règlement 543-2022.

### **3.6 RÉPARATION ET RÉDUCTION DE DIAMÈTRE DE CÂBLE - MONT LAC-VERT (ÉPISSURE)**

**7741-2023**

Considérant que la mise aux normes du câble de la remontée mécanique T-1 requiert la réparation et la réduction du câble TS Doppel;

Considérant l'expertise requise pour réaliser ce type de travail en respect des normes de sécurité;

Considérant l'offre de services déposée par l'entreprise Montage Transports par Câbles;

Il est proposé par M. Dave Simard, conseiller, appuyé par Mme Myriam Gaudreault, conseillère, et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

D'autoriser la réparation et la réduction du câble 32 MM TS Doppel telle que proposée par l'entreprise Montage Transports par Câbles pour un montant de 7 818,30 \$ taxes incluses.

Ces travaux seront défrayés à même l'aide financière reçue dans le cadre du Programme d'aide à la relance de l'industrie touristique (PARIT) du ministère du Tourisme et par le fonds du règlement 543-2022.

### **3.7 APPUI À LA SEMAINE DE LA SÉCURITÉ FERROVIAIRE**

**7742-2023**

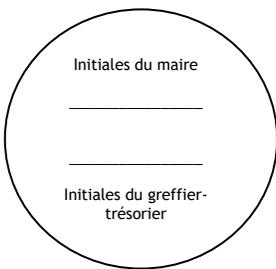
Attendu que la Semaine de la sécurité ferroviaire aura lieu au Canada du 18 au 24 septembre 2023;

Attendu que 232 incidents liés à des passages à niveau et à des intrusions se sont produits au Canada en 2022, entraînant 66 décès et 43 blessures graves évitables;

Attendu que l'éducation et l'information du public sur la sécurité ferroviaire (en rappelant au public que les emprises ferroviaires sont des propriétés privées, en sensibilisant le public aux dangers associés aux passages à niveau, en s'assurant que les piétons et les automobilistes sont attentifs et à l'écoute à proximité des voies ferrées et respectent le code de la route) réduiront le nombre de décès et de blessures évitables causés par des incidents impliquant des trains et des citoyens;

Attendu qu'Opération Gareautrain est un partenariat public-privé dont la mission est de travailler avec le public, le secteur ferroviaire, les gouvernements, les services de police, les médias et autres organismes pour accroître la sensibilisation à la sécurité ferroviaire;

Attendu que le CN demande au conseil municipal d'adopter la présente résolution afin d'appuyer ses efforts soutenus déployés pour sensibiliser les gens, sauver des vies et prévenir les blessures dans les collectivités, y compris sur le territoire de notre municipalité;



Il est proposé par Mme Éliane Champigny, conseillère, appuyé par M. Régis Lemay, conseiller, et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

D'appuyer la Semaine nationale de la sécurité ferroviaire, qui se déroulera du 18 au 24 septembre 2023.

**7743-2023**

**3.8 PARTICIPATION AU COLLOQUE RÉGIONAL DE L'ADMQ**

Considérant que le colloque de l'ADMQ se tient le 21 septembre prochain à Alma;

Considérant les sujets d'importance traités lors de ce colloque;

Il est proposé par Mme Myriam Gaudreault, conseillère, appuyé par Mme Éliane Champigny, conseillère, et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

D'autoriser la directrice générale adjointe de même que la directrice Finance et Administration à participer au colloque régional de l'ADMQ qui se tiendra le 21 septembre prochain dont les coûts s'élèvent à 140 \$ taxes incluses pour les deux (2) inscriptions.

**4. DONS - SUBVENTIONS - INVITATIONS**

**7744-2023**

**4.1 FADOQ - DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE**

Il est proposé par Mme Caroline Gagnon, conseillère, appuyé par Mme Myriam Gaudreault, conseillère, et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

D'accorder un montant de 300 \$ à la FADOQ Cercle des Années D'Or d'Hébertville pour leur activité de lancement de la programmation 2023-2024.

**5. PÉRIODE DE QUESTIONS**

Les sujets abordés lors de la période de questions ont été ceux-ci :

- Précisions sur les dépenses du Mont Lac-Vert;
- Précisions sur les pièces achetées à Doppelmayr pour la remontée mécanique du Mont Lac-Vert.

Les citoyens présents ont eu les réponses à leurs questions.

S'il y a lieu, des suivis seront ultérieurement donnés.

**6. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

M. Régis Lemay, conseiller propose de lever l'assemblée, à 19h16.

\_\_\_\_\_  
MARC RICHARD  
MAIRE

\_\_\_\_\_  
SYLVAIN LEMAY  
DIRECTEUR GÉNÉRAL ET GREFFIER-TRÉSORIER